

CADRE DE CONCERTATION GENRE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIER
(CCG/PTF)

PLAN D'ACTION 2020-2022

Mise en œuvre en partenariat avec le MFSNFAH

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
1. Elaboration du Plan d'actions 2020 -2022	2
1.1. La démarche méthodologique d'élaboration du plan d'action	2
1.2. Les principales orientations pour la planification 2020-2022	3
2. Composition des membres et fonctionnement du CCG	4
2.1. Composition des membres	4
2.2. Fonctionnement du CCG	4
• Missions et rôles du chef de file des PTF du CCG	4
• Secrétariat du chef de file des PTF: une troïka et un secrétaire technique	5
• Rôles spécifiques du MFSNFAH	5
• Réunions techniques et les rencontres de dialogue de haut niveau	6
3. Contenus du Plan d'action 2020-2022 du CCG	7
3.1. Principes de base de collaboration et de travail	7
3.2. Eléments du plan d'action 2020-2022 du CCG	8
• Objectifs, résultats attendus et indicateurs	8
• Planning d'action 2020-2022 du CCG	11
4. Exécution du Plan d'action 2020-2022 du CCG	15
4.1 Stratégie de financement du plan d'action	15
4.2 Evaluation du plan d'action	15
4.3 Conclusion	15
Annexe 1 : Cadre de Mesure de Rendement (CMR) PA CCG PTF	16

INTRODUCTION

Le Cadre de Concertation Genre (CCG) est un organe qui a été mis en place depuis 2002 pour appuyer l'orientation politique du Burkina Faso et promouvoir une participation équitable des femmes et des hommes au processus de développement. Ce cadre de concertation regroupe les partenaires techniques et financiers de la coopération bilatérale et multilatérale engagés pour la promotion de l'égalité femmes/hommes. et a été animé de façon alternée par un des partenaires techniques et financiers désignés parmi eux, comme chef de file. Ainsi, depuis sa création, il a été assuré successivement par les Pays Bas, le Canada, la Coopération suisse, l'UNFPA, la GIZ.

Pour son fonctionnement, le CCG a élaboré et mis en œuvre plusieurs plans d'actions ~~ont été mis en œuvre depuis sa mise en place~~ dont le dernier a été ~~est~~ celui couvrant la période 2017 – 2019. Durant cette période, la coordination du CCG a été assurée par le Canada et depuis juillet 2019, la Coopération allemande/GIZ assume cette responsabilité qui va durer jusqu' en septembre 2021. A partir de 2017, ce cadre de concertation a été élargi au Ministère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire (MFSNFAH) à travers ses directions techniques et ~~at~~ le Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre (SP/CONAP Genre).

Dans cette dynamique, il est envisagé l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau plan d'actions pour la période 2020-2022, prenant en compte (i) la révision du format de son mandat, (ii) le réajustement de ses ambitions en lien avec le contexte et (iii) la planification d'actions phares orientées davantage sur sa mission de « concertation » et de « force de proposition ». Cette option a été actée lors de l'atelier de cadrage pour la planification de ce nouveau cycle pour la période 2020-2022¹.

1. Elaboration du Plan d'actions 2020 -2022

1.1. La démarche méthodologique d'élaboration du plan d'action

L'exercice de planification pour la période 2020-2022 a été conduit en deux temps :

- Dans un premier temps le bilan annuel 2019 a été partagé avec l'ensemble des membres afin de valider les résultats atteints et de s'accorder sur les défis pour la nouvelle phase de planification. A cette occasion, les directions techniques du ministère en charge de la femme et du genre, le SP/CONAP Genre et le Cadre de concertation des OSC engagées pour la promotion du genre et des femmes en politique ont tour à tour présenté leurs actions et celles notamment réalisées dans le cadre du Plan d'action commun du CCG.
- Dans un second temps, un atelier de réflexion et de cadrage interne des membres PTF/CCG a été organisé, le 19 février 2020 pour une meilleure identification des nouvelles orientations pour la période 2020-2022.
- Le bilan de ce cadrage a permis de : (1) valider les missions et la vision du CCG (2) reformuler les objectifs du Plan d'action 2020-2022 (3) valider les modalités de fonctionnement du CCG avec le ministère en charge de la femme et du genre (4) valider

¹ La présentation du Rapport annuel au CCG élargi du 16 janvier 2020 a fait le bilan de l'exécution du Plan d'action 2019 et les défis pour la planification 2020 ont été examinés et validés. Un atelier de cadrage de planification interne pour l'élaboration du Plan d'action 2020-2022 a eu lieu le 19 février 2020. Au cours de cet atelier les nouvelles orientations ont été données pour cette nouvelle phase de planification.

les grandes activités à planifier et de (5) tenir compte des défis des acteurs en lien avec le mandat de concertation et de dialogue politique du CCG.

1.2. Les principales orientations pour la planification 2020-2022

Au titre des orientations spécifiques, un regard critique par rapport aux résultats atteints de la période antérieure et par axe a permis de retenir ce qui suit :

- Relativement aux objectifs de l'axe 1 « *Dynamisation de la concertation entre les PTF et entre les PTF et le MFSNEAH* », les membres ont salué les efforts engrangés, mais ont souhaité qu'un accent soit mis sur (i) un travail plus concerté entre les PTF membres sur les initiatives genre soutenues au niveau national, (ii) une meilleure communication et visibilité des initiatives soutenues par le FCG pour un partage d'informations aux non membres du FCG, (iii) une définition claire d'un objectif relatif à ~~définir un objectif clair~~ ~~pour~~ la coordination interne des membres, (iv) travailler à une cohérence et des liens plus étroits avec le FCG, (v) une visibilité plus accrue des ~~rendre plus visible les~~ interventions genre des PTF membres du CCG via les sites web des partenaires et celui du FCG.
- Concernant les objectifs de l'axe 2 et 3 « *Renforcement des capacités techniques et financières pour le mainstreaming du genre²* », les membres ont mis en évidence la nécessité de saisir les opportunités actuelles afin : (i) d'outiller davantage les techniciens et points focaux des PTF membres du CCG sur divers thématiques, (ii) d'encourager la partie nationale pour la tenue du Séminaire gouvernemental sur les problématiques de genre, avec un focus sur le rôle des femmes dans la paix, sécurité et cohésion sociale, (iii) de soutenir l'initiative de la Budgétisation sensible au genre et aux droits de l'enfant/BSGDE qui dispose d'un plan d'action consolidé et révisé chaque année, (iv) de saisir l'opportunité du lancement du processus de consultation pour l'élaboration du nouveau référentiel de développement du Burkina Faso (PRND 2021-2025) pour influencer stratégiquement la prise en compte explicite du genre.
- Relativement à l'objectif de l'axe 4 « *Plaidoyer conjoint autour de cinq enjeux prioritaires relatifs aux droits spécifiques des femmes* », les membres ont reconnu la nécessité de faire mieux en étant plus pro actifs et plus visibles. Ils ont suggéré de mettre le focus sur (i) le lien entre femmes – paix – sécurité – cohésion sociale au regard du contexte de la crise actuelle, (ii) soutenir la partie nationale pour le plaidoyer pour l'adoption du Code des personnes et de la famille (CPF), (iii) être attentif à la représentativité des femmes et suivre l'application effective de la loi n 003-2020/AN du 22 janvier 2020 portant fixation de quota et modalités de positionnement des candidates et candidats aux élections municipales et législatives au Burkina Faso aux prochaines élections , (iv) se positionner sur les enjeux de genre et saisir les grandes dates des luttes pour les droits des femmes afin d'interpeller les décideurs et poursuivre les défis genre au niveau national.
- Suite à ce bilan, les membres ont rappelé leurs engagements en matière de genre et les opportunités actuelles inscrites dans leur document de stratégie pays avec le Burkina Faso. La cartographie des interventions genre des PTF devra être actualisée à cet effet.

² Des activités de l'axe 2 de la PNG ont été intégrées dans cet axe 3 pour plus de cohérence.

Fort donc de toutes ces réflexions et des orientations annoncées par les membres du CCG, le présent Plan d'action triennal pour la période 2020-2022 devient le cadre de référence après validation par l'ensemble de ses membres et des partenaires institutionnels

2. Composition des membres et fonctionnement du CCG

2.1. Composition des membres

Le cadre de concertation genre regroupe l'ensemble des partenaires techniques et financiers engagés pour les questions de l'égalité femmes-hommes au Burkina Faso, les directions techniques du ~~le~~ ministère en charge des questions des droits des femmes et du genre et le SP/COPNAP Genre.

A ce jour, une mailing List des PTF³ membres du CCG compte soixante dix (70) participant.es avec une vingtaine de coopérations bi et multilatérales représentées.

De façon ad-hoc, le CCG intègre les représentants des ministères sectoriels ou des Organisations de la société civile (OSC) concernés par un enjeu précis.

2.2. Fonctionnement du CCG

- **Missions et rôles du chef de file des PTF du CCG**

Le partenaire chef de file des PTF du CCG est désigné pour une période de deux ans⁴. Il est représenté effectivement par le premier responsable de l'institution dans le dialogue de haut niveau et les occasions de communication stratégique avec le gouvernement. Le chef de file des PTF en exercice devra être appuyé dans son rôle, par le chef de file sortant et un autre PTF qui jouerait le rôle de suppléant au chef de file. Le PTF suppléant peut idéalement être un PTF qui envisage de prendre le rôle de chef de file après le mandat du chef de file en exercice⁵, ou à défaut, un partenaire volontaire qui n'affiche pas nécessairement cette ambition. Ils formeront ainsi une « troika » au niveau des PTF genre.

Le chef de file a pour mission de contribuer activement aux objectifs du CCG à travers les rôles ci-après :

- assurer le rôle de représentations des PTF dans les activités stratégiques pour la promotion de l'égalité femmes-hommes et la promotion des droits des femmes ;
- faire la promotion du genre auprès des instances décisionnelles (Gouvernement, parlement et collectivités) et de chacun des partenaires membres du CCG en vue de la prise de mesures courageuses et innovantes en faveur de l'égalité des genres ;
- assurer la coordination interne des PTF pour l'harmonisation des points de vue et la formulation des positions communes partagées sur des dossiers précis (PNDES/PND, SNG, BSGDE, politiques sectorielles, etc.) ;

³ Canada, Luxembourg, Belgique, OMS, USAID, Suisse, Danemark, France/ AFD, PNUD, Union européenne, Suède, UNFPA, UNICEF, PAM, Autriche, GIZ, Italie, Banque Mondiale, FAO, UEMOA,

⁴ Depuis juillet 2019, le mandat de chef de file du CCG est assuré par la Directrice Résidente de la GIZ en concertation avec son SEM l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, et au plan technique par la Conseillère Technique Principale du Projet ProEnfant, jusqu'en septembre 2021.

⁵ Pour le moment aucun bailleur ne s'est manifesté, mais les PTF ont encore jusqu'en septembre 2021 pour se positionner.

- représenter les PTF genre dans les CSD (Travail, Emploi, et Protection Sociale, Education, Santé, Agriculture, Droits humains, etc.).
- organiser des rencontres de dialogue et d'informations regroupant les responsables des institutions de coopération bilatérale et multilatérale sur le genre (rencontres de haut niveau) ;
- assurer le lien avec la Troïka des partenaires PTF du PNDES ;
- assurer la délégation de tâches à d'autres PTF en fonction de leurs avantages comparatifs dans la perspective d'un travail collégial⁶ ;
- encourager les PTF à renforcer les capacités en genre des différents chargés de programmes dans leurs institutions et celles des organismes relais (ONG, Associations, mouvement de défense des droits des femmes, etc.) qui mettent en œuvre leurs programmes sur le terrain ;
- encourager et appuyer la mobilisation de ressources et la mise en place d'instruments financiers, pour renforcer le financement des questions d'égalité femme-hommes en concertation avec le chef de file du fonds commun genre (FCG).

- **Secrétariat du chef de file des PTF : une troïka et un secrétaire technique**

Au regard de l'ampleur des tâches administratives, techniques et logistiques associées au rôle de chef de file, celui-ci est soutenu par une personne-ressource interne ou recrutée, qui joue le rôle de Secrétaire technique du chef de file. Ce secrétariat technique en appui au Chef de file assure la coordination des activités, le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action du CCG, rend compte des avancées genre au niveau national, organise et co anime les concertations mensuelles, assure l'administration et le fonctionnement quotidien du CCG afin de faciliter la circulation de l'information et la capitalisation des interventions des membres. Un mailing liste régulièrement actualisée et une cartographie des projets/programmes genre des PTF sont mises à jour périodiquement. L'absence d'un tel support peut créer des situations de débordements pour le chef de file. Les principales tâches de ce secrétariat technique sont entre autres :

- gestion des communications avec les PTF et avec le MFSNFAH ou autres institutions ;
- préparation des réunions de concertation, à la formation des positions communes des PTF ;
- élaborer les projets de discours et de correspondances officiels et les soumettre à la validation des autres partenaires avant expédition ;
- préparation et archivage des comptes rendus de réunions et autres productions et documents du cadre de concertation ;
- suivi et relance des dossiers CCG en cours auprès des partenaires institutionnels,
- renforcer la visibilité des résultats du cadre de concertation des PTF et du cadre conjoint de concertation (via le site WEB FCG et celui des membres si possible) ;
- contribuer à la préparation des documents de travail des rencontres ;
- élaborer le Plan d'action triennal du CCG de façon participative avec les membres ;
- élaborer les rapports bilan annuels ;
- contribuer à la lecture critique et apporter des amendements aux documents de travail soumis au CCG par les membres, la Troïka, les partenaires institutionnels et assurer la synthèse des contributions des membres ;
- représenter le chef de file à des rencontres/ ateliers de travail ~~de travail~~ technique à sa demande.
- Assurer la veille genre au niveau national et international, etc.

⁶ Selon les besoins, le chef de file des PTF pourrait susciter la création de groupes ad hoc thématiques de travail. Une connaissance approfondie des domaines d'activités et des avantages comparatifs de chaque partenaire par le chef de file sera nécessaire ;

- **Rôles du MFSNFAH**

Le MFSNFAH est le représentant du gouvernement au sein du CCG/PTF dans l'entité politique. L'animation du cadre de concertation genre conjoint PTF-MFSNFAH, implique donc la participation du **Cabinet** de ce ministère, les directions techniques concernées⁷ par la question du genre et le SP/CONAP Genre. Le ministère en charge des questions des droits des femmes et sa structure de mission, en l'occurrence le SP/CONAP Genre a pour mandats d'afficher un leadership fort pour le travail sur le genre, de démontrer un niveau élevé de proactivité pour contribuer à orienter les agendas des rencontres en fonction de ses préoccupations et tenir le dialogue autour des propositions et visions des PTF. Les principaux rôles spécifiques au SP/CONAPGenre, se déclinent comme suit :

- garder la veille stratégique sur les questions de genre dans le pays et en faire l'écho au sein du cadre de concertation ;
- jouer un rôle d'interface entre les PTF et les ministères sectoriels, pour faire l'écho des préoccupations des PTF dans les différents secteurs et en retour, rapporter les problématiques soulevées par les sectoriels au niveau du CCG ;
- contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation du plan du travail annuel conjoint du CCG ;
- contribuer à la visibilité des actions du cadre de concertation au niveau du gouvernement ;
- contribuer à l'établissement des ordres du jour et à la préparation de la tenue des rencontres élargies du CCG ;
- ~~Assurer~~ organiser des rencontres préparatoires à l'interne avant les rencontres de haut niveau du CCG avec la ministre pour une efficacité des réunions
- assurer la coprésidence des CCG élargis.

- **Réunions techniques et les rencontres de dialogue de haut niveau**

Le CCG présente **deux principales entités de travail et un Fonds commun genre (FCG)**:

- *L'entité technique* composée des personnels chargés des questions genre dans les institutions de coopération (technicien-nes / points focaux genre) et dans le ministère, mobilisés dans **les travaux techniques**. Les **réunions techniques** du CCG se tiennent une fois par mois (chaque troisième mercredi du mois) et selon les besoins sur des dossiers techniques. Elles sont dites « restreintes » lorsqu'elles sont réservées uniquement aux membres PTF/CCG ou « élargies » lorsqu'elles accueillent les membres partenaires du ministère en charge des femmes et du genre à travers certaines de ses directions techniques et le SP/CONAP Genre. Les rencontres élargies sont co présidées par le chef de file du CCG et le SP/CONAPGenre. Les réunions se tiennent de façon tournante au niveau des locaux d'un des membres du cadre qui accueille la rencontre. Les commodités (logistique, salle, pause, procédure sécuritaire, prise de note avec la secrétaire technique du CCG) pour les rencontres (élargie ou restreinte) sont prises en charge par le PTF qui accueille ou par défaut, par le chef de file. Lorsqu'un ministère sectoriel doit intervenir dans un ordre du jour, la réunion pourrait se tenir au sein de ce ministère en présence des responsables du ministère.
- *L'entité politique* comprenant les premiers responsables des institutions, soit les Ambassadeurs, chefs de coopération, représentants résidents, chefs d'aide au niveau des PTF et la Ministre en

⁷ Secrétariat Général, DGESS, Direction générale Femme et genre, Direction générale de la famille et de l'enfant.

charge des femmes et du genre⁸ au niveau du gouvernement, sont mobilisés pour des **activités de représentation de haut niveau, le dialogue politique, de plaider et la prise de décisions pour l'égalité femmes-hommes au niveau national**. Les réunions de **haut niveau** impliqueront l'entité dite politique comprenant les chefs de coopération, chefs d'aide, ambassadeurs, représentants résidents et la ministre en charge du genre. Elle pourrait se tenir deux fois dans l'année ou chaque fois que de besoin. Elles sont utiles pour le renforcement du dialogue politique de haut niveau avec la partie nationale. Un nouveau format sera expérimenté au cours de cette phase pour s'assurer de la présence et de la disponibilité effective des premiers responsables des entités politiques. L'ordre du jour de chaque concertation est proposé par le chef de file et validé de commun accord avec les membres. Chaque partie est habilitée à proposer une réunion extraordinaire. Un compte-rendu des réunions est rédigé alternativement par le/la représentant (e) du chef de file des PTF et celui /celle du Ministère en charge du genre pour les rencontres élargies, puis partagé à tous pour commentaires dans un premier temps. Le compte rendu final intègre les amendements et est partagé à tous les membres, puis archivé dans le dossier CCG du chef de file.

Des PTF membres du CCG ont mis en place depuis 2005, un **Fonds commun genre (FCG)** qu'ils alimentent annuellement pour soutenir des initiatives et des activités de genre au Burkina Faso. Prioritairement en direction des organisations de la société civile et des organisations et mouvement de défense des droits des femmes, ce fonds soutient aussi des activités du ministère en charge des questions des femmes et du genre. Ce mécanisme est un des outils essentiels de financement et d'appui technique des PTF qui a permis des avancées genre au niveau national depuis plusieurs années déjà.

Ainsi, depuis 2005, les membres suivants du Fonds Commun genre ont respectivement joué le rôle de chef de file du FCG : Juin 2005 à mai 2007 : Ambassade des Pays Bas ; Juin 2007 à mai 2008 : Coopération canadienne ; Juin 2008 à mai 2010 : Coopération suisse ; Mai 2010 à juin 2012 : Ambassade Royale du Danemark ; Juillet 2012 à 2016 : UNFPA ; 2017-2020 : UNICEF. janvier 2021: Coop Suisse Bien que le nombre de membres actifs soit très réduit actuellement (cinq partenaires sur environ une vingtaine de partenaires du CCG), ce fonds reste utile et intéressant pour les acteurs de la société civile. Le chef de file assure la coordination de la mise en œuvre du FCG. Il appuie le gestionnaire dans la gestion en assurant la concertation et la consultation des PTF chaque fois que nécessaire. Il préside le comité de pilotage.

La gestion du fonds est actuellement confiée à l'ONG suédoise Diakonia, suite à une mise en concurrence de prestataires

Un Plan d'action triennal est élaboré conjointement avec les membres. Chaque année, les activités sont ajustées et le rapport annuel d'exécution du Plan d'action du CCG est produit par le secrétariat technique du CCG et soumis à ses membres pour examen et validation.

3. Contenus du Plan d'action 2020-2022 du CCG

3.1. Principes de base de collaboration et de travail

Le CCG travaille sur la base des principes suivants et validés par l'ensemble de ses membres :

⁸ Actuellement, c'est le Ministère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire (MFSNFAH)

- Le respect du leadership national par l'ancrage et l'alignement des orientations du **CCG** dans les priorités et les besoins définis par les cadres de programmation du gouvernement en matière de genre ;
- Le partage des tâches par la délégation au besoin et selon le principe de subsidiarité;
- L'orientation vers l'atteinte de résultats définis;
- La transparence et la redevabilité partagées par rapport aux résultats;
- La gestion collective des risques;
- La mutualisation, la synergie d'action et le partage de bonnes pratiques;
- Le respect mutuel entre les membres et envers les partenaires institutionnels.

3.2. Eléments du plan d'action 2020-2022 du CCG

Le plan d'action pour la période 2020 – 2022 du CCG est en cohérence avec les engagements genres au niveau national et prend en compte le contexte actuel de crises au Burkina Faso. En effet, le pays s'est doté d'une Stratégie Nationale Genre (SNG) qui va couvrir la période 2020-2024 assortie d'un plan d'action opérationnels 2020-2022 et qui ont été adoptés ~~doit être adoptée~~ en Conseil des ministres le 13 janvier 2021. Ce document d'orientation genre a retenu cinq axes d'intervention⁹. De même, les membres du Fonds Commun Genre (FCG) se sont dotés d'un Plan Stratégique 2019-2023 qui a retenu également cinq axes d'intervention¹⁰.

Par ailleurs, le pays entre dans une nouvelle phase de formulation de son ~~Plan~~ Référentiel national de développement (PRND) pour la période 2021-2025 et les membres du CCG devraient jouer leur partition tant dans le processus d'élaboration de ce nouveau référentiel que dans le suivi de sa mise en œuvre.

Aussi, les membres du CCG ont retenu pour la période 2020-2022, un objectif global et quatre objectifs spécifiques pour la période. Il a été convenu de retenir pour chaque objectif spécifique, au maximum deux résultats et de rester réaliste dans le nombre d'activités à planifier, au vu des échéances électorales en fin d'année 2020, de la fragilité sécuritaire et de la pandémie à corona virus. Les objectifs retenus sont formulés comme suit :

L'objectif général du Plan d'action du CCG est de « contribuer à la réduction des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes au Burkina Faso, dans un cadre de travail conjoint autour de la Stratégie Nationale Genre 2020-2024 ».

Indicateurs : (i) Pourcentage de financement du PAO/SNG et (ii) niveau et type de contribution des PTF/CCG au PAO/SNG

Sources de vérification : (i) Rapport bilan PAO/SNG, (ii) Rapport Bilan FCG et (iii) Rapport bilan CCG.

- **Objectifs, résultats attendus et indicateurs**

Les **objectifs spécifiques et résultats** attendus sont :

⁹ **Stratégie nationale genre** et ses : Axe 1 : accès égal à la justice et à la protection juridique ; axe 2 : Promotion de l'équité d'accès aux services sociaux de base et à la protection ; axe 3 : Autonomisation économique des femmes et des filles ; axe 4 : Participation, représentation et influence politique égale, axe 5 : Pilotage

¹⁰ **Plan stratégique FCG 2019-2023** et ses : Axe1 : Renforcement des actions de promotion de l'abandon des VBG ; Axe 2 : Autonomisation économique et politique des femmes et des jeunes ; Axe 3 : Renforcement de la transversalité du Genre dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques, des projets et programmes ; Axe 4 : Implication des femmes et des jeunes dans la gestion des questions sécuritaires ; Axe 5 : Coordination, suivi, évaluation, capitalisation des acquis et la promotion des approches innovantes

Objectif spécifique 1 : Renforcer la concertation entre les membres du CCG et développer un dialogue dynamique avec le gouvernement pour l'atteinte des objectifs d'égalité hommes-femmes au Burkina Faso.

Indicateurs : Appréciation de la qualité des échanges par les membres et avec le MFSNFAH

Sources de vérification : Bilan annuel CCG (fiche de satisfaction)

Résultats attendus

R1.1. La coordination des initiatives entre membres PTF du CCG est renforcée

Indicateurs : (i) Existence de TDR du CCG et d'un plan de travail conjoint consensuel, (ii) Nombre de rencontres du CCG restreintes tenues et (iii) Nombre moyen de participants aux rencontres du CCG

R1.2 : les initiatives des membres du CCG sont plus visibles

Indicateurs : (i) Existence d'une cartographie des interventions genre des PTF, (ii) Nombre de missions conjointes FCG/CCG réalisés, (iii) Nombre et nature des événements du CCG diffusés dans les médias et (iv) Nombre d'initiatives et d'expériences réussies partagées

R1.3. Le dialogue politique sur la problématique des droits des femmes est soutenu

Indicateurs : (i) Nombre de positions communes élaborées par les PTF pour le dialogue politique, (ii) Nature/participation des membres du CCG aux activités du MFSNFAH, (iii) Nombre de rencontres avec le MFNSFAH et (iv) Niveau d'engagements genre pris par le gouvernement

Objectif spécifique 2 : Fédérer les efforts des membres du CCG et du gouvernement pour la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie nationale genre 2020-2024

Indicateur : Natures et types d'actions développées par les PTF/CCG

Source de vérification : Rapport bilan CCG

Résultats attendus

R2.1 : la contribution des membres du CCG à la mise en œuvre du PAO/SNG est effective

Indicateurs : (i) Existence de ressources techniques genre dans les équipes de relecture des documents programmatiques sectoriels ; (ii) Taux de participation financière des PTF du CCG aux activités du PAO de la PNG/SNG / ou montant des allocations de ressources au MFSNFAH pour le genre

R2.2 : Des actions de plaidoyer spécifiques aux droits des femmes sont soutenues

Indicateurs : (i) Nombre de plaidoyer réalisé par le CCG et ses membres ; (ii) Nombre/ type d'engagements pris par le gouvernement ou le parlement ou les institutions judiciaires en vue de faire évoluer les situations objet de dialogue.

Objectif spécifique 3 : Soutenir la transversalité du genre dans le PNDES/RND 2021-2025, y compris le suivi de la prise en compte du genre dans les plans d'action opérationnels des ministères et la production des données désagrégées.

Indicateur : Nombre et qualité des rapports CSD/RND prenant en compte le genre

Source de vérification : Rapports CSD/RND

Résultats attendus

R3.1 : La réflexion sur les capacités et la stabilité du personnel des services techniques en charge de l'intégration du genre dans la RND est tenue et les résultats sont appliqués par l'Etat

Indicateurs : (i) Nombre de plaidoyer réalisé ; (ii) Nature / type de participation des membres du CCG aux CSD ; (iii) Nombre/ type d'outils mis à disposition par les PTF au MFSNFAH et (iv) Nombre de rencontre conjoint CCG/Troika PNDES/RND

R3.2 : Le PNDES/RND prend en compte la dimension Genre

Indicateurs : (i) Portion des secteurs de développement prenant en compte la dimension genre et (ii) Nombre et type de rencontre technique du CCG/MFSNFAH sur le suivi genre dans le PNDES/RND

Objectif spécifique 4: Contribuer au renforcement des capacités techniques et financières des acteurs à différents niveaux pour le *mainstreaming* du genre, notamment la BSGDE.

Indicateur : Qualité et nombre des expériences genre réussies

Source de vérification : Rapport bilan CCG et comptes rendus

Résultats attendus

R4.1 : les technicien.nes et points focaux genre des membres PTF/CCG améliorent leurs connaissances dans des thématiques spécifiques liées au genre

Indicateurs : (i) Nombre et type d'actions réalisées ; (ii) Proportion des points focaux formés et (iii) Nombre d'initiatives et d'expériences réussies partagées.

R4.2. L'institutionnalisation et l'effectivité de la BSGDE est promue au niveau national

Indicateurs : (i) Niveau d'évolution des ressources du MFSNFAH, des ministères sectoriels et des PTF pour le genre (incluant le FCG) ; (ii) Niveau d'exécution du Plan consolidé de BSGDE et (iii) Nature des recommandations prises par le Séminaire gouvernemental.

Les résultats et les actions retenus dans le document de planification du CCG pour la période 2020- 2022 sont présentés dans le tableau ci-dessous. En annexe est joint le Cadre de mesure de rendement du PA/CCG.

- **Planning d'action 2020-2022 du CCG**

Objectifs / Résultats	Activités	Responsable	Planification/ Période de réalisation			
Objectif spécifique 1: Renforcer la concertation entre les membres du CCG et développer un dialogue dynamique avec le gouvernement politique pour l'atteinte des objectifs d'égalité hommes femmes au Burkina Faso.						
			2020	2021	2022	
<i>Résultat 1.1 : la coordination des initiatives entre membres PTF du CCG est renforcée</i>	1.1.1	Valider conjointement le PA/CCG 2020-2022	Chef de file CCG + membres	x		
	1.1.2.	Mener des concertations semestrielles avec le FCG pour des initiatives concertées/ communes	Chef de file CCG + membres	x	x	x
	1.1.3.	Organiser mensuellement les rencontres du CCG (restreintes et élargies)	Chef de file CCG + membres	x	x	x
	1.1.4.	Assurer un suivi des conférences internationales et grandes recommandations (CSW, Beijing + 25) pour des feedback aux membres	Chef de file CCG	x	x	x
	1.1.5.	Rechercher un nouveau chef de file et organiser la cérémonie de passage du rôle de chef de file GIZ à son successeur	Chef de file CCG + membres		x	
<i>Résultat 1.2 : les initiatives des membres du CCG sont plus visibles</i>	1.2.1.	Actualiser et diffuser la cartographie des interventions des PTF/CCG dans le domaine du genre annuellement.	Chef de file CCG + membres	x	x	x
	1.2.2.	Partager et mutualiser les initiatives genre ou expériences des membres du CCG (via le site web du FCG et/ou des membres)	Chef de file CCG + membres	x		x
	1.2.3.	Participer à des missions conjointes avec le FCG ou avec d'autres membres du CCG à leur invitation	Chef de file FCG + membres			x
	1.2.4.	Prendre connaissance et participer à la diffusion de bonnes pratiques genre des partenaires (visites	Chef de file FCG + membres		x	x

	terrains de modèles, partage études-capitalisation) selon contexte sécuritaire				
Résultat 1.3 : Le dialogue politique sur la problématique des droits des femmes est soutenu	1.3.1. Élaboration des messages clés genre pour les rencontres de haut niveau	Chef de file CCG + membres	x	x	x
	1.3.2. Tenir des rencontres de dialogue politique avec la MFSNFAH/ nouveau format	SP/CONAP Genre/MFSNFAH + chef de file CCG	x	x	x
	1.3.3. Suivre la mise en œuvre des recommandations / du SIGI Pays	Chef de file CCG + membres + DGESS/MFSNFAH		x	
	1.3.4. Participer aux événements marquants pour la promotion des droits des femmes au niveau national : 8 mars – Journée de la jeune fille- Journée de la femme rurale....	Chef de file CCG + membres	x	x	x
Objectif spécifique 2 : Fédérer les efforts des membres du CCG et du gouvernement pour la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie nationale genre 2020-2024					
Résultat 2.1 : la contribution des membres du CCG à la mise en œuvre du PAO/SNG est effective	Activités	Responsable	Planification/ Période de réalisation		
			2020	2021	2022
	2.1.1. Participer à l'élaboration du PAO/SNG 2020-2022	Chef de file CCG + membres	x		
	2.1.2. Participer à la session annuelle du CONAP Genre	Chef de file CCG + membres	x	x	x
	2.1.3. Participer à l'Assemblée générale des Cellules genre ministérielles et institutionnelles	Chef de file CCG + membres	x	x	x
2.1.4. Appuyer la mobilisation des ressources entre PTF pour soutenir les budgets programmes du MFSNFAH	Chef de file CCG + membres	x	x	x	
Résultat 2.2 : des actions de plaidoyer spécifiques pour l'égalité des droits des femmes sont soutenues	2.2.1. Assurer la coordination avec le Sous cluster VBG pour la réduction des VBG, y compris pour les PDI	Chef de file CCG + membres		x	x

	2.2.2. Assurer le suivi et le plaidoyer pour l'adoption du Code des personnes et de la famille relu	Chef de file CCG + membres		x	x
	2.2.3. Assurer le suivi et le plaidoyer pour l'application/mise en œuvre de la loi de quota genre	Chef de file CCG + membres		x	x
	2.2.4. Assurer le plaidoyer pour l'implication des femmes dans la résolution des conflits, la cohésion sociale, la paix et la sécurité (Plan d'action résolution 1325)	Chef de file CCG + membres	x	x	
	2.2.5. Appuyer des actions de soutien au plaidoyer à travers des alliances stratégiques (OSC, médias, leaders, ...)	SP/CONAP Genre + DT concernées du MFSNFAH + chef de file CCG	x	x	x
OS 3 : Soutenir la transversalité du genre dans le PNDES/PND 2021-2025, y compris le suivi évaluation					
Objectifs / Résultats	Activités	Responsable	Planification/ Période de réalisation		
			2020	2021	2022
<i>Résultat 3.1 : La réflexion sur les capacités et la stabilité du personnel des services techniques en charge de l'intégration du genre dans la PND est tenue et les résultats sont appliqués par l'État</i>	3.1.1. Participer aux activités des CSD et aux Revues périodiques du référentiel de développement du pays.	Chef de file CCG + Chef de file CSD/Troika/PNDES	x	x	x
	3.1.2. Faire le plaidoyer auprès du gouvernement pour le renforcement effectif et continu des capacités techniques et matérielles des Directions techniques du MFSNFAH (DGESS, DGFE, DGFG) et les SP/ CONAP Genre et SP/CNE sur l'approche de transversalité de genre dans la RND	Chef de file CCG + Troïka RND		x	x
	3.1.3. Partager les outils disponibles pour l'application et le suivi évaluation sur la transversalité de genre avec les services techniques concernés de l'État	Membres CCG	x	x	x

	3.1.4. Faire le plaidoyer pour la stabilité des équipes techniques compétentes en charge de l'application de la transversalité de genre	MFSNFAH + Chef de file CCG		x	x
	3.1.5. Appuyer le dialogue pour l'intégration d'expert genre dans les équipes de révision des politiques et programmes	PTF sectoriel + Chef de file	x	x	x
Résultat 3.2 : Le PNDES/RND prend en compte la dimension Genre	3.2.1. Participer au processus de formulation du nouveau référentiel de développement du pays pour la période 2021 -2025 (via ST/PND/Troïka PTF)	Chef de file CCG/CHEF DE FILE CCG + Chef de file CSD/Troïka + membres	x	x	
	3.2.2. Élaborer des messages conjoints d'appréciation de la question du genre dans les CSD, le suivi du RND et lors de la revue générale	Chef de file CCG/CHEF DE FILE CCG + Chef de file CSD/Troïka + membres		x	x
	3.2.3. Tenir deux rencontres techniques semestrielles du CCG-PTF/MFSNFAH pour faire le bilan conjoint du suivi des questions de genre dans le RND et les engagements genre du chef de l'État	Chef de file CCG/CHEF DE FILE CCG + Chef de file CSD/Troïka + membres + MFSNFAH	x	x	x
	3.2.3 Participer via le CSD TEPS à la production de l'aide-mémoire de la TROIKA	Chef de file CCG/CHEF DE FILE CCG + Chef de file CSD/Troïka + membres + MFSNFAH	x	x	x
Objectif Spécifique 4 : Contribuer au renforcement des capacités techniques et financières des acteurs à différents niveaux pour le <i>mainstreaming</i> du genre, notamment la BSGDE					
Résultats	Activités	Responsable	Planification / Période de réalisation		
			2020	2021	2022
Résultat 4.1 : les technicien.nes et points focaux genre des membres PTF/CCG améliorent leurs connaissances dans des thématiques spécifiques liées au genre	4.1.1. Organiser des sessions d'information/communication sur la BSGDE appliquée aux ministères pilotes	Chef de file CCG + ministères	x	x	x

	4.1.2. Partager/ mutualiser les expériences sur les problématiques « femme, paix, sécurité et cohésion sociale » et la Résolution 1325	Chef de file CCG + personnes ressources + membres	x	x	x
	4.1.3. Partager/ mutualiser les expériences/ initiatives des membres sur les VBG y compris en situation de crise humanitaire et sécuritaire	Membres Chef de file CCG		x	x
	4.1.4. Faciliter des formations/ information thématiques à la demande en fonction du contexte des crises du pays (sécuritaire, humanitaire, sanitaire, politique/quota, etc.)	Chef de file CCG + personnes ressources	x	x	x
Résultat 4.2. L'institutionnalisation et l'effectivité de la BSGDE est promue au niveau national	4.2.1. Appuyer l'organisation technique à la tenue d'un séminaire gouvernemental sur « Genre, et BSGDE » au Burkina Faso	MFSNFAH/SPCONAP genre + Membres CCG		x	
	4.2.2. Participer à la réalisation du bilan genre des ministères pilotes de la BSGDE	MINEFID/SP/CONAPGenre MATD / MFSNFAH/membres CCG + PTF impliqués	x	x	x
	4.2.3. Assurer un suivi et soutenir la mise en œuvre du Plan d'action consolidé pour l'implémentation de la BSGDE au niveau national et local	Chef de file CCG + PTF impliqués	x	x	x
	4.2.4. Plaidoyer en faveur de la mobilisation des ressources pour la BSGDE (via le FCG ou des projets bilatéraux des PTF/CCG)	FCG + Chef de file CCG + membres	x	x	x

3. Exécution du Plan d'action 2020-2022 du CCG

4.1 Stratégie de financement du plan d'action

La plupart des activités n'exigent pas une mobilisation de ressources financières importantes. Les objectifs 2, 3 et 4 du plan de travail seraient ceux qui pourraient exiger un accompagnement financier des partenaires ou du gouvernement.

En s'inscrivant dans une logique d'accompagnement de processus ou d'activités en cours, appuyés par les PTF ou prévues par le MFSNFAH (dans son plan d'action opérationnel), chaque partenaire pourrait envisager d'appuyer des activités stratégiques au bénéfice du secteur qu'il soutient. Par exemple s'inscrire pour le plaider et envisager d'appuyer techniquement ou financièrement des initiatives spécifiques qui renforcent les pratiques de mainstreaming du genre dans son secteur de travail. Le fonds commun genre pourrait également être mis à contribution pour financer des actions stratégiques à fort impact. Des pratiques de co-financement pourront également être développées.

4.2 Suivi-Evaluation du plan d'action

Les rencontres restreintes et élargies co-présidées par le chef de file du CCG et le SP/CONAPGenre seront réalisées chaque mois. Les comptes rendus de chaque réunion sont faits, partagés et validés par les membres. En plus des réunions d'autres activités seront réalisées par le chef de file (plaidoyer, formation...), des PTF et le ministère.

Le fonctionnement du CCG-PTF incluant le MFSNFAH et la mise en œuvre du plan d'action du CCG-PTF seront évalués en fin de chaque année pour mesurer les avancées et opérer des ajustements dans le fonctionnement du cadre de concertation conjoint. Cette évaluation permettra de tirer des enseignements pour la planification de la deuxième année du mandat de la GIZ.

4.3 Conclusion

Le renforcement de la concertation entre les PTF et du travail collégial entre les partenaires techniques et financiers et le MFSNFAH sont aujourd'hui essentiels pour donner une impulsion franche à la planification, la budgétisation et le suivi-évaluation sensible au genre au Burkina Faso. L'institution d'un cadre de travail conjoint apporte une dynamique plus forte et plus influente. La BSGDE et l'élaboration du nouveau RND sont des opportunités pour disposer de budget pour le genre et assurer à transversalité du genre dans les CSD et dans les ministères. Le rôle de chef de file est facilité avec l'effectivité du secrétariat technique, et la perspective du respect du principe de délégation aux deux PTF retenu pour alléger le rôle du chef de file.

La GIZ remercie l'ensemble des personnes et institutions qui ont pris part au bilan du CCG et à l'élaboration du présent plan d'action. Elle compte sur la collaboration de toutes et tous pour la réalisation de son mandat de chef de file et la mise en œuvre du plan d'action conjoint.

Annexe 1 : Cadre de Mesure de Rendement (CMR) PA CCG PTF

Objectifs/ Résultats escomptés	Indicateurs	Sources de vérification des données	Responsables
Objectif général			
<i>L'objectif général du Plan d'action du CCG est de « contribuer à la réduction des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes au Burkina Faso, dans un cadre de travail conjoint autour de la Stratégie Nationale Genre du pays ».</i>	<ul style="list-style-type: none"> • % de financement du PAO/SNG • Niveau/ type de contribution des PTF-CCG au PAO/SNG 	Rapport bilan du PAO SNG Rapport bilan du FCG et CCG	Chef de file MFSNFAH
Objectifs spécifiques			
<i>Objectifs spécifique 1 : Renforcer la concertation entre les membres du CCG et développer un dialogue politique dynamique avec le gouvernement pour l'atteinte des objectifs d'égalité hommes femmes au Burkina Faso</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de la qualité des échanges par les membres et avec le MFSNFAH 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport bilan annuel (fiche de satisfaction) 	Chef de file MFSNFAH
R1.1 La coordination des initiatives entre membres PTF du CCG est renforcée	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de TDR du CCG et d'un plan de travail conjoint consensuel • Nombre de rencontres du CCG-PT restreints tenues ; • Nombre moyen de participants aux rencontres du CCG-PTF 	<ul style="list-style-type: none"> • PA CCG • Compte rendu des réunions ; • Liste de présence aux rencontres • Rapport bilan annuel 	Chef de file
R1.2 : les initiatives des membres du CCG sont plus visibles	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'une cartographie des interventions des PTF • Nombre de missions conjointes FCG/CCG réalisés • Nombre et nature des événements du CCG diffusés dans les médias • Nombre d'initiatives et expériences réussies partagées 	<ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu des réunions ; • Cartographie • Rapport de mission • Mailing liste 	Chef de file

R1.3: Le dialogue politique (de haut niveau) sur la problématique des droits des femmes est soutenu	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de positions communes élaborées par les PTF pour le dialogue de politique ; • Nombre de rencontre avec le MFSNFAH • Niveau d'engagement genre pris par le gouvernement • Nature/participation des membres du CCG aux activités du MFSNFAH 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport bilan annuel • Décrets et engagements genre • Discours 	Chef de file MFSNFAH
Objectif spécifique 2 : Fédérer les efforts des partenaires techniques et financiers membres du CCG et du gouvernement pour la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie nationale genre (SNG)	<ul style="list-style-type: none"> • Nature/ type de contribution des PTF-CCG au PAO/SNG 	Rapports bilans	Chef de file MFSNFAH
R2.1 La contribution des membres du CCG à la mise en œuvre du PAO de la stratégie Genre est effective	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de ressources techniques genre dans les équipes de relecture des documents programmatiques sectoriels ; • Taux de participation financière des PTF du CCG aux activités du PAO de la PNG/SNG / ou montant des allocations de ressources au MFSNFAH pour le genre 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités MFSNFAH (SP-CONAP genre) • Documents de statistiques sectorielles • Rapport FCG et conventions des PTF 	Chef de file MFSNFAH
R2.2 Des actions de plaidoyer pour l'égalité des droits femmes- sont soutenues	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plaidoyer réalisé par le CCG et ses membres • Nombre/type d'engagements pris par le gouvernement ou le parlement ou les institutions judiciaires en vue de faire évoluer les situations objet de dialogue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les décrets/ engagements genre du gouvernement • Rapport CCG 	Chef de file MFSNFAH
Objectif spécifique 3 : Soutenir la transversalité du genre dans le PNDES/PND 2021-2025, y compris le suivi de la prise du genre dans les plans d'actions opérationnels et la production des données désagrégées	Nombre et qualité des rapports des CSD/PND prenant en compte le genre	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des CSD 	Chef de file MFSNFAH
R3.1 La réflexion sur les capacités et la stabilité du personnel des services techniques en charge de l'intégration du genre dans la PND est tenue et les résultats sont appliqués par l'État	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plaidoyer réalisé par le CCG • Nombre/type d'outils mise à la disposition par les PTF au MFSNFAH • Nombre/type de participation des membres aux CSD • Nombre de rencontre conjoint CCG/Troïka PNDES/PND 	<ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu des rencontres • Documents de statistiques sectorielles • Les décrets/ engagements genre du gouvernement • Documents de plaidoyer 	Chef de file MFSNFAH
R3.2 Le PNDES/PND prend en compte la dimension Genre	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des secteurs de développement qui prenant en compte la dimension genre • Nombre de rencontres techniques du CCG-PTF/MFSNFAH sur du suivi des questions de genre dans le PND tenues 	<ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu des rencontres • Documents de statistiques sectorielles • Les décrets/ engagements genre du gouvernement • Documents de plaidoyer 	Chef de file MFSNFAH

<i>Objectif spécifique 4 : Contribuer au renforcement des capacités techniques et financières des acteurs à différents niveaux pour le mainstreaming du genre, notamment la BSGDE</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et qualité des expériences genre réussies 	Rapports et comptes rendus	Chef de file MFSNFAH
R4.1 : les technicien.nes et points focaux genre des membres PTF/CCG améliorent leurs connaissances dans des thématiques spécifiques liées au genre	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et type d'actions réalisées • Proportion des point focaux Genre formés /sensibilisés • Nombre d'initiatives et expériences réussies partagées 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports et comptes rendus • Documents de statistiques sectorielles 	Chef de file
R4.2. L'institutionnalisation et l'effectivité de la BSGDE est promue au niveau national	<ul style="list-style-type: none"> • Nature des recommandations prises par le séminaires gouvernementales • Niveau d'exécution du plan consolidé sur BSGDE • Niveau d'évolution des ressources du MFSNFAH, des ministères sectoriels et des PTF pour le genre (incluant le FCG). 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents et rapport du séminaire • Documents de statistiques sectorielles • Revue des crédits genre dans les programmations des PTFs et du FCG 	Chef de file MFSNFAH